

4e Conférence internationale sur l'urbanisation durable au Canada, en Chine et en Afrique
Densité, diversité et mobilité: les villes à l'ère des risques aggravés

Montréal, Canada
27 juillet -1^{er} août 2021

Directives pour les présentations orales virtuelles

Étant donné que la conférence ICCCASU4 comprendra de nombreuses présentations en ligne, il est demandé aux participants qui ont l'intention de faire une présentation virtuelle de respecter les directives suivantes pour s'assurer que l'information soit transmise de manière claire, intéressante et consistante.

Pour éviter d'avoir des problèmes techniques durant la rencontre, il est essentiel que les présentations virtuelles soient préenregistrées à l'avance. Vous devrez quand même vous connecter et joindre durant la conférence pour participer à la période de questions et à la discussion (en direct) après que votre enregistrement soit présenté.

Les enregistrements se dérouleront comme suit : avant la conférence, un membre de l'équipe ICCCASU vous contactera pour organiser une réunion par Zoom. Vous utiliserez cette session pour enregistrer votre exposé en même temps que vous afficherez votre présentation via l'option du partage d'écran. Cet enregistrement sera ensuite diffusé pendant votre panel à la conférence ICCCASU4.

A. Durée

Les présentations devront durer entre 10 et 12 minutes.

B. Langues

La présentation et le diaporama doivent être en anglais et/ou en français.

C. Directives pour le diaporama

Les présentations doivent être accompagnées d'un diaporama créé avec une application comme PowerPoint. Les diapositives permettront au public de suivre plus facilement votre recherche. En guise d'introduction, veuillez commencer par une diapositive avec le titre de votre recherche, suivie d'une diapositive avec le nom des auteurs, votre affiliation et votre pays.

Les diaporamas doivent inclure les points clés de votre recherche et être divisés en plusieurs sections, par exemple (1) Introduction (2) Données/Méthode (3) Résultats (4) Discussion et conclusion, et (6) Références/Remerciements.

L'utilisation de figures ou de tableaux est fortement recommandée pour rendre la présentation plus attrayante. Bien que Microsoft PowerPoint soit le programme le plus fréquemment utilisé pour créer des présentations, vous pouvez choisir d'utiliser un autre programme de présentation.

Veillez noter qu'aucune publicité n'est autorisée lors de la présentation orale.

D. L'enregistrement de votre présentation orale (pour les présentateurs virtuels seulement)

Tous les enregistrements seront effectués entre avril et juin 2021. Au début du mois d'avril, un membre de l'ICCASU vous contactera avec une feuille d'inscription. Vous choisirez le meilleur moment pour organiser une rencontre Zoom afin d'enregistrer votre présentation. Tous les présentateurs virtuels n'auront qu'UNE SEULE possibilité d'enregistrer la présentation. Veuillez-vous habiller en conséquence, vous préparer et vous connecter à la réunion Zoom à partir d'un lieu disposant d'une connexion internet fiable. Lors de l'enregistrement, il vous sera demandé d'activer votre caméra vidéo. Il est important que le public puisse voir à la fois le présentateur et les diapositives.

E. Questions:

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nos coordinatrices de présentation : Sana Ghouri à sghou012@uottawa.ca, et Sherry Verma à jverm050@uottawa.ca. Veuillez envoyer vos questions en anglais ou en français et mettre en c. c. icccasu4@uottawa.ca. Nous répondrons à votre courriel dans les deux jours ouvrables.

ICCASU4 Comité d'organisation

Université d'Ottawa

Adresse courriel : icccasu4@uottawa.ca

icccasu4@uottawa.ca

Site Web: <https://icccasu2021.org/>



Témoignage ICCASU:

YouTube: https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=U_mUSqEMd6c&feature=youtu.be

优酷 (pour la Chine): https://v.youku.com/v_show/id_XNDc1NzcxNjEzMg==.html

FAQ:

Q : Est-ce que je peux enregistrer ma propre présentation et envoyer mon enregistrement à ICCASU ?

R : Non, l'équipe ICCASU va travailler avec les participants qui présentent virtuellement pour effectuer l'enregistrement.

Q : Qu'en est-il des participants qui ont l'intention d'assister à la conférence en personne ? Doivent-ils préenregistrer leurs présentations ?

R : Non, ces directives concernent seulement les participants qui doivent présenter virtuellement.

Q : Si je ne suis pas présent en personne lors de la conférence et que je me suis organisé pour que ma présentation soit préenregistrée, dois-je me connecter quand même durant la conférence et être en ligne pendant ma session ?

R : Oui, tous les participants sont priés d'être en ligne et disponibles pour participer à la discussion pendant leurs sessions et répondre aux questions.